

Centre Africain pour le Contrôle et la Prévention des Maladies

Promouvoir l'usage du masque pendant la pandémie de COVID-19 : Guide à l'intention des décideurs



Table des matières

Résumé analytique	i
Introduction.....	1
Port du masque et réduction de la transmission de la COVID-19: quelques données	3
Les politiques de promotion du port du masque	5
Promouvoir le port du masque en mobilisant la communauté et en développant des activités de communication stratégique.....	13
Surveiller et évaluer l'utilisation du masque par le grand public	20

Résumé analytique

Il a été montré que l'utilisation de masques et de protections faciales en tissu limitaient la transmission du SRAS-CoV-2¹, le virus responsable de la COVID-19. En plus du lavage de mains et de la distanciation physique, le port du masque² est l'un des trois principaux gestes barrières permettant de diminuer les risques de contracter la COVID-19 ou de contaminer quelqu'un d'autre.

Le présent document s'appuie sur des données scientifiques sur les changements de comportement recueillies lors de la pandémie de COVID-19 ou tirées de précédentes études de santé publique. Il vise à donner aux États membres de l'Union Africaine des outils pour promouvoir l'adoption généralisée du masque par les populations³. Ce document vient compléter les conseils techniques des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies sur l'utilisation des masques par la population.⁴

Principales conclusions:

1. Les données scientifiques montrent que, lorsqu'il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de riposte, le port généralisé du masque par la population permet de réduire la propagation de la COVID-19.
2. Tous les masques n'ont pas la même efficacité en termes de prévention de la propagation de la COVID-19, et cela dépend du matériau utilisé, de la structure du masque et de la manière dont il est porté.
3. Les raisons pour lesquels les gens ne portent pas de masque sont multiples et incluent le manque de compréhension des risques, le sentiment d'une stigmatisation sociale et des normes sociales qui

¹Physical distancing, face masks, and eye protection to prevent person-to-person transmission of SARS-CoV-2 and COVID-19: a systematic review and meta-analysis ([https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)31142-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)31142-9/fulltext))

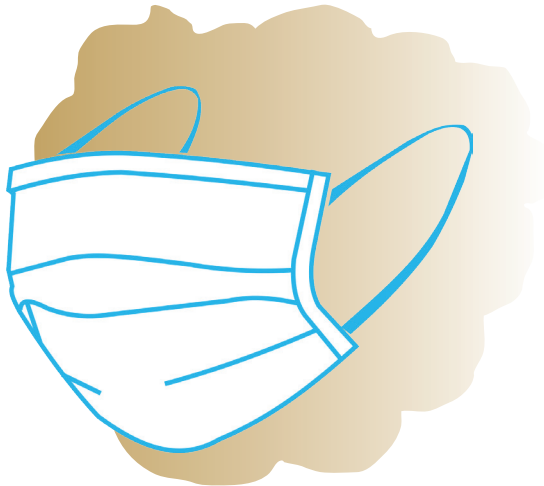
²In-Depth Review of the 3 W's: Wear a mask, Wash your hands, and Watch your distance. (<https://preventepidemics.org/spanish/covid19/science/weekly-science-review/july-25-31-2020/>)

³Il ne traite pas de la promotion et de l'utilisation des masques FFP2 de qualité médicale dans les établissements de soins de santé.

⁴Community use of face masks (<https://africacdc.org/download/community-use-of-face-masks-2/>)

n'encouragent pas le port du masque, la méfiance envers les autorités gouvernementales, ou le manque d'accès aux masques. Des recherches en sciences sociales pour comprendre les différences de niveaux d'adhésion au port du masque et les obstacles à son utilisation sont nécessaires pour éclairer les stratégies choisies.

4. Les données indiquent que (1) les mesures d'obligation, (2) la communication stratégique et les campagnes de promotion et (3) l'implication communautaire permettent d'améliorer l'accès aux masques et de proposer des modèles sociaux positifs. Le fait d'intégrer ces trois éléments à une stratégie de promotion du port du masque renforce l'adhésion de la population.
5. Le port généralisé du masque doit être présenté comme étant la « nouvelle norme », une norme que la population va devoir adopter pendant un certain temps, jusqu'à ce que la propagation du virus soit très faible ou jusqu'à ce qu'un vaccin permette d'obtenir une immunité collective.
6. Se laver les mains, respecter la distanciation physique et éviter ou éliminer les situations comportant des risques importants (les rassemblements en lieux clos sans masque, par exemple) sont d'autres mesures essentielles pour limiter la propagation de la COVID-19.



Introduction

Le port du masque est l'un des moyens les plus simples de limiter la propagation de la COVID-19 et il est fondamental de convaincre les gens et les communautés d'appliquer cette mesure pour limiter la progression de la pandémie. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS)⁵, et les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies⁶ recommandent à la population de porter le masque dans les lieux publics lorsque le SRAS-CoV-2, le virus responsable de la COVID-19, circule dans la communauté.

D'après les données disponibles, le SARS-CoV-2 est principalement transmis par des personnes infectées le biais de gouttelettes respiratoires et par contact. Il a été démontré que les personnes asymptomatiques, présymptomatiques ou aux premiers stades de l'infection peuvent contribuer à la transmission communautaire du virus. On sait que l'utilisation de masques médicaux, associée au lavage des mains et au respect de la distanciation physique, permet d'éviter l'infection par des pathogènes respiratoires⁷. On retrouve le virus SARS-CoV-2 en grande quantité dans le nez et la gorge des personnes infectées⁸, et il est transmis aux personnes susceptibles de l'attraper par des gouttelettes microscopiques qui pénètrent par le nez, la bouche et les yeux⁹.

L'utilisation systématique et généralisée du masque permet de réduire la propagation de la maladie dans la communauté en réduisant l'excrétion de gouttelettes respiratoires par les personnes contaminées, notamment celles qui ne savent qu'elles sont infectées ou qui n'ont pas de symptômes.

⁵Advice on the use of masks in the context of COVID-19 (https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332293/WHO-2019-nCov-IPC_Masks-2020.4-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

⁶Community Use of Face Masks (<https://africacdc.org/download/community-use-of-face-masks/>)

⁷Can physical interventions help reduce the spread of respiratory viruses? Jane Burch (PhD) and Christopher Bunt (MD) (on behalf of Cochrane Clinical Answers Editors). Cochrane Clinical Answers 2020. Available from: <https://www.cochranelibrary.com/cca/doi/10.1002/cca.2965/full>.

⁸Zou L, Ruan F, Huang M et al. SARS-CoV-2 viral load in upper respiratory specimens of infected patients. N Engl J Med. 2020; 382:1177-1179. Available from: <https://www.nejm.org/doi/10.1056/NEJMc2001737>

⁹Tu Y, Chien C, Yarmishyn AA, Lin Y, Luo Y 2,4, Lin Y, Lai W, Yang D, Chou S et al. A review of SARS-CoV-2 and the ongoing clinical trial. Int. J. Mol. Sci. 2020; 21(7):2657. Available from: <https://www.mdpi.com/1422E0067/21/7/2657>

Ce document vient compléter les lignes directrices des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies sur l'utilisation des masques par la population. Il n'existe pas de stratégie unique permettant de garantir l'adoption généralisée du masque. Les présentes orientations contiennent des données, des outils et des conseils visant à aider les décideurs à mettre en place un ensemble de mesures, notamment des bonnes pratiques en matière d'élaboration de politiques, des recommandations sur la façon dont les médias peuvent contribuer à faire du port du masque une norme sociale et sur les moyens de mesurer l'utilisation du masque.



Preuve que le port du masque réduit la transmission de la COVID-19



Le SARS-CoV-2, le virus à l'origine de la COVID-19, se transmet principalement par les minuscules gouttelettes qui sont projetées lorsque des personnes contaminées respirent, parlent, toussent ou éternuent¹⁰. Les masques permettent de prévenir la propagation de deux façons : en évitant qu'une personne saine ne contracte la maladie et en évitant qu'une personne malade ne la transmette. Dans ce deuxième cas de figure, le masque vise à bloquer l'émission de gouttelettes susceptibles de contaminer d'autres personnes à proximité de la personne malade ou des surfaces sur lesquelles le virus peut perdurer : c'est le « contrôle à la source ».

Il a été établi que l'usage généralisé du masque par la population permettait de prévenir la propagation de la COVID-19. Une revue systématique de huit essais cliniques randomisés menés en milieu communautaire¹¹ a montré que le port du masque offrait une protection contre les infections respiratoires dans les zones à forte transmission communautaire. De nombreuses études d'observation ont comparé la façon dont la maladie se transmettait dans les contextes où le port du masque est habituel et dans les autres. Une revue et une méta-analyse d'études d'observation sur l'utilisation du masque ont mis en avant le fait que le port du masque permettait de réduire considérablement la propagation des coronavirus à l'origine du SRAS, du MERS et de la COVID-19, parmi les soignants comme parmi la population en général¹².

Pour que le contrôle à la source soit efficace, les gens doivent systématiquement porter le masque dans les lieux publics, même

¹⁰Voir : Africa CDC Position Statement on transmission of SARS-CoV-2 by pre-symptomatic and asymptomatic individuals (<https://africacdc.org/download/position-statement-on-transmission-of-sars-cov-2-by-pre-asymptomatic-and-asymptomatic-individuals/>)

¹¹Medical masks vs N95 respirators for preventing COVID-19 in healthcare workers: A systematic review and meta-analysis of randomized trials (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32246890/>)

¹²Physical distancing, face masks, and eye protection to prevent person-to-person transmission of SARS-CoV-2 and COVID-19: a systematic review and meta-analysis (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32497510/>)

lorsqu'ils se sentent bien, car une part importante des personnes atteintes de la COVID-19 ne présentent pas de symptômes¹³. Plusieurs études ont en effet montré que les personnes infectées étaient moins susceptibles de contaminer les autres membres de leur foyer si elles portaient un masque avant l'apparition de symptômes¹⁴.

Le masque peut aussi protéger son porteur. De nombreuses données recueillies dans des établissements de soins de santé¹⁵ indiquent que les masques, qu'ils soient de type chirurgical ou de protection respiratoire (comme les FFP2), protègent le porteur contre les infections respiratoires virales. Les données d'observation collectées lors de la pandémie de COVID-19 semblent indiquer que les personnes qui portent le masque risquent moins de développer une forme grave de la maladie¹⁶ lorsqu'elles sont infectées par le virus. Cela peut être dû au fait que le porteur de masque est de fait exposé à de plus petites doses de virus, même si le masque ne filtre pas 100 % des particules virales¹⁷.

Certains ont émis l'hypothèse que le port généralisé du masque pouvait donner à la population un sentiment trompeur de sécurité, entraînant un relâchement dans l'application des gestes barrières (lavage de mains, maintien d'une distance entre les personnes, etc.) et, de ce fait, davantage de contaminations. Toutefois, rien n'indique que le port du masque favorise la propagation de la COVID-19¹⁸; il ressort même de données recueillies dans des établissements de soins de santé¹⁹ que le fait d'appliquer certaines mesures afin d'enrayer la propagation d'une maladie (comme porter un masque) était associé à un meilleur respect des autres gestes barrières.

¹³Substantial undocumented infection facilitates the rapid dissemination of novel coronavirus (SARS-CoV-2) (<https://science.sciencemag.org/content/368/6490/489>)

¹⁴Reduction of secondary transmission of SARS-CoV-2 in households by face mask use, disinfection and social distancing: a cohort study in Beijing, China (<https://gh.bmj.com/content/5/5/e002794>)

¹⁵Medical masks vs N95 respirators for preventing COVID-19 in healthcare workers: A systematic review and meta-analysis of randomized trials (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32246890/>)

¹⁶Masks Do More Than Protect Others During COVID-19: Reducing the Inoculum of SARS-CoV-2 to Protect the Wearer (<https://link.springer.com/article/10.1007/s11606-020-06067-8>)

¹⁷Smereka J, Ruetzler K, Szarpak L, Filipiak KJ, Jaguszewski M. Role of mask/respirator protection against SARS-CoV-2. *Anesth Analg* 2020.

¹⁸Universal masking for COVID-19: evidence, ethics and recommendations (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7254130/>)

¹⁹The Effect of Contact Precautions on Healthcare Worker Activity in Acute Care Hospitals (<https://www.cambridge.org/core/journals/infection-control-and-hospital-epidemiology/article/effect-of-contact-precautions-on-healthcare-worker-activity-in-acute-care-hospitals/3EB215F7931D16595EF66DFDCDE8C548>)

Les politiques de promotion du port du masque

Les obligations de porter le masque seront d'autant plus efficaces qu'elles seront claires et cohérentes, s'appuieront sur un fondement juridique solide et seront conçues pour favoriser le respect des consignes par le plus grand nombre. Si les politiques doivent être adaptées au contexte local, il convient de suivre certaines grandes lignes.

Les règles concernant le port du masque doivent être claires et complètes.

Elles doivent indiquer clairement qui doit porter le masque, quels sont les types masques autorisés, et où²⁰, quand et comment ils doivent être utilisés.

Les mesures d'obligation doivent s'appliquer à tout le monde et les exceptions doivent être expressément formulées. Il faut indiquer les types de masques qui sont autorisés et ceux qui sont interdits, en s'attachant à faire preuve de précision, mais aussi de souplesse. (Des règles trop strictes risqueraient d'entraîner des problèmes d'approvisionnement, tandis que des règles trop permissives encourageraient les gens à utiliser des masques qui n'apportent aucune protection, voire dans certains cas renforcent les probabilités d'infection). Il convient également de préciser que le masque doit à tout moment couvrir le nez et la bouche. En cas de pénurie de masques chirurgicaux ou de masques de protection (de type FFP2, par exemple), les autorités peuvent décider de les réserver au personnel soignant et demander au grand public d'utiliser d'autres types de protection.

²⁰On peut faire un parallèle avec la création des espaces non-fumeurs inscrite dans la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Celle-ci exige que les signataires interdisent la consommation de tabac sur les lieux de travail en intérieur, dans les transports en commun, dans les lieux publics en intérieur et éventuellement dans d'autres lieux publics. Les directives de la Convention-cadre proposent des définitions pour chacun de ces termes.

Les exceptions à l'obligation du port du masque au Togo

Le décret N° 2020-060 qui rend le port du masque obligatoire dans les lieux publics au Togo formule une exception pour les enfants de moins de 5 ans et les personnes en situation de handicap. Cependant, leur tuteur légal ou la personne qui les accompagne doit prendre d'autres mesures de prévention.

Le décret précise aussi quel type de masque doit être porté par quelle catégorie de la population et réserve les masques FFP2 et respirateurs au personnel de santé travaillant dans des contextes où un cas de COVID-19 est suspecté

Les mesures d'obligation du port du masque doivent concerner les lieux clos recevant du public ou à usage collectif²¹, notamment les lieux de travail²² et les transports publics²³.

Les mesures d'obligation peuvent aussi être applicables en extérieur, dans les endroits très fréquentés où il n'est pas toujours possible de respecter le principe de distanciation physique. Dans les endroits extérieurs où les risques de transmission sont plus limités et où il est possible de maintenir ses distances avec les autres, les mesures d'obligations peuvent être moins strictes.

Les États membres de l'Union Africaine peuvent décider de modifier les règles pour certaines activités incompatibles avec le port du

²¹Les logements ne sont généralement pas considérés comme des lieux publics, mais si des personnes qui ne font pas partie du foyer sont présentes dans un logement et si la distanciation physique ne peut pas y être maintenue, alors toutes les personnes présentes doivent porter un masque. Par exemple, la Californie a rendu obligatoire le port du masque dans les « zones à haut risque », notamment toutes les pièces ou lieu clos où sont présentes des personnes qui ne sont pas des membres du foyer et qu'il ne leur est pas possible de respecter les règles de distanciation physique.

²²Les mesures d'obligation du port du masque doivent définir les lieux de travail comme tout lieu utilisé par des personnes lorsqu'elles travaillent, et non seulement les lieux où le travail est réalisé, mais aussi tous les lieux associés utilisés de façon courante par les travailleurs, notamment les couloirs, les ascenseurs, les cages d'escalier, les halls d'entrée, les espaces partagés, les cafétérias, les toilettes, les salons, les salles à manger et les bâtiments extérieurs comme les cabanes et les abris. Les véhicules utilisés pour travailler sont des lieux de travail et doivent être identifiés spécifiquement comme tels.

²³Les transports en commun doivent être définis de manière à inclure tout véhicule utilisé pour le transport du public, généralement contre rémunération ou pour réaliser un bénéfice commercial, y compris les taxis.

masque, mais seulement lorsqu'il est possible d'appliquer le principe de distanciation physique ou lorsque les autres personnes présentes portent un masque (par exemple, lors de contrôles de sécurité, les personnes peuvent enlever momentanément leur masque au cours de la procédure, mais le personnel de sécurité doit continuer à porter le sien). Dans le cas des activités entraînant un effort important ou de grandes expirations, il faut envisager des règles de distanciation plus strictes.

Des dérogations peuvent être accordées pour:

1. Boire ou manger
2. Faire du sport
3. Jouer d'un instrument de musique
4. Pratiquer des activités qui supposent de se mouiller le visage, comme nager ou prendre une douche
5. Répondre à un contrôle d'identité réalisé à des fins légales, notamment lors de contrôles de sécurité
6. Communiquer avec une personne malentendante
7. Recevoir des soins dentaires ou un examen ou traitement médical qui ne peut pas être réalisé avec un masque

Étude de cas : la politique de l'Afrique du Sud en matière de port du masque

Le Département national de la Santé a publié le 9 avril 2020 des recommandations demandant à toute la population de porter un masque en public. Cette recommandation a été renforcée par une directive (Réglementation 5) publiée le 12 juillet 2020 qui a rendu obligatoire le port du masque dans les lieux publics. Cette directive a été publiée au moment où étaient appliquées des mesures de confinement renforcées.

Qui: Toute la population. Dans la loi, aucune exception n'est formulée pour les enfants ou les personnes souffrant de pathologies

respiratoires. Il est précisé explicitement que les enfants d'âge scolaire doivent porter des masques à l'école et dans les établissements de développement de la petite enfance. Cependant, les directives ne recommandent pas le masque pour les petits enfants qui peuvent avoir du mal à respirer ou risquent de s'étouffer avec le masque.

Quelle mesure: Le port d'un masque en tissu, d'un masque fait maison ou de tout autre type de masque couvrant le nez et la bouche est obligatoire pour toute personne se trouvant dans un lieu public. Les directives déconseillent à la population d'utiliser des masques chirurgicaux (médicaux) ou des masques de protection respiratoire FFP2. Ces deux types de masques sont des fournitures essentielles qui doivent être réservées aux soignants et aux premiers intervenants médicaux. Des directives sur la production de masques en tissu ont été publiées puis mises à jour le 24 avril 2020.

Où: Le port d'un masque en tissu, d'un masque fait maison ou de tout autre type de masque couvrant le nez et la bouche est obligatoire pour toute personne se trouvant dans un lieu public.

De plus, si une personne ne porte pas de masque, elle ne sera pas autorisée à:

1. Utiliser les transports en commun, ni à les faire fonctionner ou à fournir un service dans les transports en commun
2. Entrer ou se trouver dans un bâtiment, un lieu ou un local, notamment les bâtiments, les lieux et les locaux du gouvernement, qui accueillent du public et fournissent des biens ou des services; ni
3. À rester dans un lieu public en extérieur.

Quand: Des exceptions ont été formulées pour les personnes qui pratiquent des activités sportives « intenses » dans un lieu public, à condition qu'elles restent à une distance d'au moins trois mètres des autres, et en fonction de ce que le ministère de la Santé considère comme « intense ».

Les mesures d'obligation du port du masque doivent être prises par l'autorité gouvernementale la plus appropriée.

Il convient de se demander quelle est l'entité la mieux placée pour décréter une obligation du port du masque. Le pouvoir exécutif (le ministère de la Santé, par exemple) ou les responsables locaux (gouverneurs, préfets ou maires) ne sont pas forcément compétents pour décréter de telles mesures. Dans ce cas, le pouvoir législatif devra peut-être les autoriser à le faire ou promulguer une loi à cet effet.

Il se peut aussi qu'il existe un chevauchement des compétences entre plusieurs organes gouvernementaux à l'échelon national, régional ou municipal. En l'absence de coordination, cela peut entraîner l'adoption de mesures contradictoires ou de mesures multiples portant à confusion. Les autorités doivent s'efforcer de trouver le juste milieu entre cohérence et adaptation au contexte local, d'autant plus que les risques varient parfois considérablement d'une région à l'autre.

En général, il convient de définir des normes minimales applicables à l'ensemble de la population et de laisser aux autorités locales le soin de les renforcer, le cas échéant. Les entreprises privées ou les propriétaires de biens immobiliers doivent également pouvoir imposer des règles plus strictes à leurs employés et aux personnes entrant dans leur propriété. Le fait, pour une entité dont la zone de compétence est plus large du point de vue géographique, d'empêcher l'adoption, au plan local, de mesures plus restrictives (par exemple, lorsqu'un État interdit aux villes de décréter l'obligation du port du masque) pose problème, car cela peut nuire à la capacité des collectivités de se protéger.

Les autorités doivent également tenir compte du sentiment que l'entité en question inspire au public. Des échanges avec les communautés, notamment des séances de questions-réponses organisées avec des responsables de la santé, peuvent contribuer à dissiper les doutes, les rumeurs et la méfiance de la population concernant le port du masque. La population doit être convaincue que les mesures prises sont fondées sur des données probantes et non pas motivées par des ambitions politiques. Le choix de l'entité peut donc influencer la perception des mesures par la population et, par conséquent, le respect de ces mesures.

Il faut que les sanctions pour non-respect des règles soient bien adaptées.

Dans l'idéal, la population va largement se conformer à l'obligation de port du masque, sans qu'il soit nécessaire de sanctionner. Les activités de communication stratégique ou de mobilisation visant à promouvoir le port du masque comme nouvelle norme sociale, comme celles décrites ci-dessous, seront probablement plus efficaces que les sanctions. Dans certaines régions, les autorités pourront toutefois décider de sévir en cas de violation.

Avant toute chose, les autorités doivent s'assurer qu'elles ont bien communiqué les règles et les raisons qui les motivent, notamment par des interventions de communication interactive, que les gens ont accès à des masques et que les responsables montrent le bon exemple. Si, une fois ces conditions réunies, il s'avère nécessaire d'imposer des sanctions, alors celles-ci doivent être proportionnelles à l'infraction. Elles peuvent être progressives et devenir plus sévères en cas de récidive ou d'infraction particulièrement choquante. La menace d'une sanction suffit généralement pour inciter la plupart des gens à respecter les règles — les autorités peuvent donc envisager d'en parler dans les médias afin d'informer la population.

Les forces de l'ordre doivent bien veiller à ce que les sanctions soient appliquées de façon uniforme, sans cibler un groupe de population en particulier. Les efforts de mise en œuvre risquent en effet de se retourner contre les autorités si la loi est perçue comme un outil de discrimination ou de harcèlement contre certaines populations.

Il faut inciter les entreprises à promouvoir le port du masque

Les autorités peuvent élargir les mesures d'obligation du port du masque en imposant certaines responsabilités aux entreprises. Elles peuvent ainsi décider de subordonner la réouverture de ces dernières à l'adoption de nouvelles règles, comme la distanciation physique, le lavage de mains et le port du masque. Les entreprises qui encouragent leurs clients ou leur personnel à ignorer les règles doivent être plus sévèrement punies que les particuliers — on peut ainsi envisager des sanctions non monétaires, comme la suspension ou la révocation du permis d'exercer.

La population sénégalaise respecte largement l'obligation de porter le masque

Le Sénégal a rapidement mis en œuvre une politique d'obligation de port du masque dans le cadre de sa riposte à la COVID-19. La mesure a été réaffirmée après la levée de l'état d'urgence fin juin 2020. Dans son discours à la nation, le Président Sall a présenté le port du masque non seulement comme une mesure individuelle, mais aussi comme un acte citoyen d'engagement patriotique envers la Nation. Les résultats d'une enquête récente montrent que 97 % des personnes interrogées reconnaissent que le port du masque peut permettre d'éviter la propagation de la maladie et 95 % d'entre elles déclarent avoir porté un masque au cours la semaine précédente.

Vous trouverez plus d'informations sur les sites suivants :

Discours présidentiel sur la levée de l'état d'urgence :

<https://www.au-senegal.com/IMG/pdf/discours20dubf7b.pdf>

Résultats de l'enquête :

<https://preventepidemics.org/wp-content/uploads/2020/09/09082020-senegal.pdf>

Deuxième arrêté (après la levée de l'état d'urgence) :

<https://www.sec.gouv.sn/actualit%C3%A9/arr%C3%AAt%C3%A9-minist%C3%A9riel-n%C2%B0-011592-du-10-juillet-2020-prescrivant-le-port-obligatoire-de-masque>

Premier arrêté (lié à la déclaration de l'état d'urgence) : <https://www.sec.gouv.sn/actualit%C3%A9/arr%C3%AAt%C3%A9-minist%C3%A9riel-n%C2%B0-009137-du-17-avril-2020-prescrivant-le-port-obligatoire-de-masque-de>

Le décret de la Gambie sur l'obligation du port du masque, 2020

Lorsqu'il a rendu obligatoire le port du masque dans les lieux publics en Gambie, le ministère de la Santé a aussi rendu obligatoire pour les conducteurs de véhicules et les exploitants des lignes de ferry de vérifier que tous leurs passagers respectent cette obligation avant qu'ils entrent dans le véhicule ou montent sur le ferry. De même, un propriétaire ou un gérant de locaux publics ou privés doit s'assurer que toutes les personnes qui pénètrent dans les locaux portent un masque. Les infractions sont passibles d'une amende de 1000 dalasis.

Les employés doivent être tenus de porter un masque pour avoir le droit de travailler, et les employeurs doivent suspendre ou congédier les employés qui refusent de le faire sans raison valable²⁴.

Les commerces doivent afficher, de façon bien visible, l'obligation faite à tous leurs clients et employés de porter un masque à tout moment dans leurs locaux, et demander à leur personnel de tenir les clients informés des règles et de leur fournir un masque si nécessaire. Tout client refusant d'obtempérer doit être prié de quitter les lieux, le personnel pouvant le cas échéant appeler les forces de l'ordre.

²⁴Si un employé ne peut pas porter un masque pour des raisons de santé, l'employeur doit chercher à proposer un arrangement raisonnable, par exemple en proposant à la personne de travailler à distance. Si ce n'est pas possible, il se peut que l'employé ne puisse plus continuer à travailler conformément au droit du travail local.

Promouvoir le port du masque en mobilisant la communauté et en développant des activités de communication stratégique



Toutes les populations n'ont pas été touchées de la même façon par l'épidémie de COVID-19. Les stratégies de mobilisation communautaire consistent à associer les leaders communautaires et les membres de la communauté dans la réponse de santé publique et à fournir des contenus adaptés au contexte et aux spécificités culturelles afin de surmonter les obstacles et de promouvoir des informations et des comportements positifs. Si elles jouent un rôle essentiel dans toute intervention de santé publique, elles sont réellement primordiales en temps de pandémie.

Impliquer les leaders communautaires dans la réponse à la pandémie

Dans de nombreux pays touchés par l'épidémie d'Ebola, en 2014, la méfiance à l'égard du gouvernement et des autorités de santé publique a incité certaines populations à ignorer les mesures barrières, telles que les rituels funéraires modifiés. On considère que la mobilisation des chefs religieux a été l'un des moyens les plus efficaces de maîtriser l'épidémie.

Pendant la pandémie de COVID-19, les autorités doivent impliquer les leaders des minorités ethniques et religieuses, en mettant l'accent sur les groupes les plus à risque. Ces leaders communautaires et religieux

ainsi que d'autres figures d'influence importantes peuvent contribuer à susciter la confiance des populations, à comprendre ce qui conditionne les comportements de leur communauté, à trouver des solutions locales pour surmonter les obstacles et à identifier les activités les plus efficaces et les canaux de communication qui bénéficient de la confiance de leur communauté afin de promouvoir et d'améliorer le port du masque. Cela peut inclure une implication en ligne, une éducation par les pairs, des médias communautaires interactifs, etc.

Des activités communautaires pour améliorer l'accès aux masques

L'efficacité des campagnes de promotion de la santé qui associent la communication stratégique et la distribution de produits à bas prix ou gratuits (par ex., des préservatifs pour prévenir les infections sexuellement transmissibles) n'est plus à démontrer. La distribution de masques dans les communautés dont les ressources sont limitées et où le port du masque est peu respecté peut permettre d'améliorer le port du masque. Cela peut inclure le fait d'enseigner aux membres de la communauté comment faire des masques en utilisant des matériaux qui sont largement disponibles.

En plus d'adopter des politiques de promotion du masque, les autorités doivent élaborer des stratégies de communication visant à faire en sorte que le port du masque soit considéré comme la nouvelle norme, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Les données issues d'enquêtes réalisées sur le sujet montrent que diverses raisons peuvent expliquer la réticence des gens à porter un masque (voir la figure 1) et que la plupart de ceux qui ne respectent pas les normes ou obligations en la matière font face à plusieurs obstacles à la fois. Des campagnes de communication stratégique peuvent être mises en place pour faire évoluer les connaissances, les idées reçues et les pratiques et pour influencer la façon dont les normes sociales relatives au port du masque sont perçues, permettant ainsi de surmonter en partie ces obstacles.

Les objectifs de la communication stratégique :

1. Renforcer l'idée que la COVID-19 est une menace pour les individus ou pour leurs familles.
2. Renforcer l'idée que les masques constituent une mesure de protection importante.
3. Améliorer les connaissances concernant les moments où le port du masque est nécessaire et la manière d'éviter les environnements à risque.
4. Renforcer les compétences de la population sur la manière d'utiliser le masque : comment le mettre et l'enlever, comment le laver ou le jeter, quels produits éviter, etc.
5. Renforcer l'idée qu'il s'agit d'une norme sociale positive : les « gens comme moi » sont en faveur du port du masque.
6. Améliorer la connaissance et le respect des règles en vigueur.

Pourquoi les gens refusent-ils de porter le masque ?

Le *Partnership for Evidence-Based Response to COVID-19* (PERC) a réalisé une enquête ²⁵ dans 18 pays membres de l'Union Africaine en août 2020, et les résultats de cette enquête montrent que 43 % des personnes interrogées étaient d'accord avec l'idée que lorsque des personnes portent un masque, cela veut dire qu'elles sont peut-être infectées et qu'il ne faut pas s'approcher d'elles. Cependant, 92 % des répondants sont tout à fait d'accord ou assez d'accord avec l'idée que les personnes qui portent un masque prennent des précautions, et apprécient le fait que ces personnes protègent les autres. Seuls 24 % des personnes interrogées pensent que celles qui portent des masques sont stupides, car il est peu probable que cela protège qui que ce soit. Les obstacles au port du masque invoqués par les personnes interrogées sont les suivants:

²⁵Evidence-based Public Health Response (<https://preventepidemics.org/covid19/perc/>)

1. 22% des personnes disent qu'elles n'en ont pas besoin / qu'elles ne sortent pas / qu'elles ne se mélangent pas avec les autres en-dehors de leur foyer.
2. 13% des personnes disent que les masques ne sont pas obligatoires.
3. 11% des personnes ne peuvent pas se permettre d'acheter un masque ou les matériaux nécessaires pour fabriquer un masque.
4. 9% des personnes ne pensent pas que les masques sont nécessaires ou pensent qu'ils ne contribuent pas à protéger / limiter la propagation de la maladie.
5. 6% des personnes ne savent pas comment ni où s'en procurer.
6. 6% des personnes citent une maladie grave, des difficultés respiratoires ou de déplacement qui rendent le port du masque difficile.
7. 5% de personnes ne peuvent pas accéder aux magasins / aux marchés ou ceux-ci sont trop loin pour pouvoir acheter un masque ou des matériaux pour en faire un.

Les autorités doivent tester l'efficacité des messages, des canaux de communication et des messagers

Pour définir les messages sur le port du masque qui seront les plus efficaces, il est essentiel de comprendre ce qui motive le comportement des gens en s'appuyant sur les recherches en sciences sociales. Les messages doivent être formulés en s'appuyant sur des données issues de sondages ou d'enquêtes menées auprès de groupes de discussion, pour faire en sorte que les principaux points soient bien compris, crédibles, pertinents, adaptés du point de vue culturel et efficaces. Les messages choisis seront d'autant plus pertinents qu'ils cibleront les groupes voulus, répondront à leurs besoins et seront véhiculés par des personnes de confiance, notamment des leaders communautaires. Les autorités doivent tenir compte des études en matière de communication ainsi que des dernières données épidémiologiques, afin de déterminer les principaux groupes à cibler, à savoir ceux qui sont le plus à risque et ceux pour qui un éventuel changement de comportement aurait le plus d'effet.

Étude de cas: changer les comportements pour lutter contre la COVID19 à Freetown, en Sierra Leone

La ville de Freetown a été très efficace pour mobiliser la population et formuler des messages clairs sur la COVID-19. Elle a diffusé une vidéo de la maire Yvonne Aki-Sawyer pour sensibiliser la population aux symptômes de la COVID-19 et aux mesures de prévention. De plus, la ville a produit des contenus visuels et audios pour expliquer la transmission du virus et l'importance du lavage des mains et de la distanciation physique. Ces messages ont été transmis à la population par des leaders communautaires qui bénéficient de la confiance du public, comme des conseillers municipaux, des membres du conseil interreligieux, des responsables du marché et des représentants de la jeunesse. Pour permettre aux habitants d'appliquer les mesures de prévention, la ville a assuré l'approvisionnement en eau des lieux publics, notamment les marchés et les centres de santé périphériques, adopté des politiques favorisant la distanciation physique et fourni de la nourriture à la population pendant les périodes de confinement.

Les gouvernements doivent intégrer la communication sur les risques à une stratégie plus large de santé publique

La plupart du temps, les gens ont besoin d'entendre la même chose plusieurs fois et d'avoir un espace pour dialoguer et poser des questions pour réussir à changer de comportement de façon durable. C'est pourquoi il faut que les autorités de santé publique s'attachent à communiquer, par l'intermédiaire de personnes qui bénéficient de la confiance de la population, des messages efficaces qui seront répétés encore et encore dans différents médias interactifs et dans le cadre d'activités de communication bilatérale. Ces messages doivent être aussi simples que possible, cohérents et véhiculés par différents supports de communication, notamment dans les médias locaux, sur les sites officiels ou les comptes des autorités sur les réseaux sociaux, ou encore sous forme d'annonces publicitaires (télévision, radio, presse écrite, affichage urbain, médias en ligne, réseaux sociaux), en ayant recours en priorité à des plateformes et des canaux de communication interactifs.

Passer des bonnes intentions aux habitudes

Souvent, les gens qui veulent adopter un nouveau comportement comme le port du masque se heurtent à de petits obstacles, comme le fait d'oublier de prendre un masque ou des inconforts temporaires (« C'est difficile de respirer avec le masque lorsque je cours. »). Des campagnes pour soutenir l'adoption de nouvelles habitudes, comme laisser un masque près de la porte d'entrée ou dans la voiture, peuvent aider la population à passer des bonnes intentions à l'action.

En parallèle, des mécanismes de remontée d'informations doivent être mis en place pour répondre aux inquiétudes de la population et aux rumeurs concernant l'usage du masque, et pour adapter les messages et la communication en fonction des besoins.

Ces messages doivent être combinés à d'autres visant à inciter les gens à éviter les situations à risque, comme les endroits très fréquentés, les lieux clos mal ventilés et les situations pouvant déboucher sur des contacts étroits, comme les réunions, les rassemblements religieux, les mariages et d'autres fêtes ou célébrations organisées à l'intérieur.

Des messages clairs sur la nécessité de porter un masque, de se laver les mains et de maintenir une distanciation physique constituent une excellente campagne de base, destinée à tous les publics, qui doit être complétée par des activités de communication stratégique plus ciblées visant des groupes plus spécifiquement à risque. Dans le cadre de ces campagnes secondaires, on peut faire appel à des personnalités influentes auprès des groupes concernés qui dialoguent avec ces communautés, réaliser des achats média pour diffuser des spots ciblés pour véhiculer des messages culturellement adaptés aux groupes visés, ou encore mener des activités plus ciblées sur le plan géographique par voie d'affichage en ville ou par des campagnes numériques.

Les leaders communautaires doivent utiliser les médias d'information pour véhiculer des normes positives.

Les gens sont particulièrement influencés par ce qu'ils perçoivent comme les valeurs de leur communauté. Avec l'aide et le soutien de personnalités influentes, les autorités doivent avoir recours aux médias d'information pour promouvoir le port du masque comme nouvelle norme sociale. Pour ce faire, elles peuvent publier les résultats de sondages indiquant que l'opinion est en grande majorité favorable à cette pratique, partager des données faisant état d'une application généralisée du port du masque et encourager les articles ou reportages sur les tendances positives en matière de port du masque, à mesure que celui-ci se répand.

Les réfractaires reçoivent parfois une attention médiatique disproportionnée par rapport à leur nombre. Les autorités de santé publique doivent mettre en avant le pourcentage de gens qui portent le masque plutôt que se concentrer sur ceux qui ne le font pas, afin de promouvoir de nouvelles normes sociales.

Les responsables gouvernementaux et les représentants des autorités sanitaires doivent porter un masque en public afin de donner l'exemple, y compris lors de conférences de presse lorsqu'ils ne sont pas en train de s'exprimer, et publier des photos d'eux masqués sur leurs comptes sur les réseaux sociaux. Lorsqu'elles communiquent, que cela soit sous format papier ou vidéo, les autorités doivent illustrer cette « nouvelle norme » en représentant des gens qui portent un masque et qui pratiquent la distanciation physique.

La communication sur le port du masque doit faire appel aux émotions et aux valeurs de la population

Bien souvent, les représentations graphiques des effets néfastes que l'absence de mesures de protection peut avoir sur la santé sont efficaces pour induire un changement de comportement, en ce qu'elles jouent sur les émotions. Les messages doivent mettre en avant le fait que certains comportements peuvent protéger nos voisins et nos communautés, car c'est une source de motivation. Par exemple, les vidéos de promotion du port du masque diffusées dans le cadre de la campagne #MaskUp diffusent un message important : « *Whatever your mask says about you, it says you care about others.* » (« Ce que votre masque dit de vous ? Que vous respectez les autres. »)

Surveiller l'utilisation du masque par le grand public



Le respect des mesures d'obligation du port du masque varie dans le temps. Un certain nombre de facteurs peuvent influencer le port du masque, notamment les modifications de la perception des risques, les changements de saison (il fait plus chaud et le masque devient inconfortable) ou l'augmentation de la circulation d'informations erronées ou de rumeurs. Fixer des objectifs de performance concernant le port du masque et mesurer régulièrement le respect des mesures d'obligation permet d'adapter les politiques et les approches pour faire en sorte que le port du masque soit un outil efficace pour limiter la propagation de la COVID-19.

Étude de cas: (surveiller l'utilisation du port..) le port du masque dans les transports en commun au Ghana

Dans un discours à la nation, le Président de la République du Ghana a annoncé la production locale de plus de 3 millions de masques pour renforcer l'accès aux masques des habitants du pays. Le ministère de la Santé a publié des directives sur l'utilisation du masque par les conducteurs de véhicules commerciaux, le personnel et les usagers des transports en commun.

Une étude a été réalisée à partir d'une observation depuis le bord de la route pour évaluer le respect des règles en vigueur. L'utilisation du masque atteignait à peine 12,6 %, ce qui a montré qu'il était nécessaire d'intervenir dans le secteur des transports et mis en évidence l'importance d'une démarche de suivi et d'évaluation pour déterminer si une mesure politique est appliquée de manière efficace ou pas.

Respect de la distanciation physique et port du masque dans les transports en commun pendant la pandémie de COVID-19.

<https://doi.org/10.1016/j.trip.2020.100191>

Pour adapter l'application des mesures d'obligation du port du masque, il est important de comprendre qui porte le masque, quand et surtout pourquoi certaines personnes ne le portent pas. Des études d'observation directe pour compter les personnes qui portent le masque peuvent fournir des données ventilées par sexe et par localisation et des indicateurs importants. Des enquêtes sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) peuvent aussi être des outils importants pour permettre d'adapter les stratégies d'implication de la communauté.

Vous trouverez des ressources sur la mise en œuvre de programmes de suivi du port du masque à l'adresse suivante:

<https://preventepidemics.org/covid19/resources/mask-playbook/>.





**Africa Centres for Disease Control and Prevention (Africa CDC),
African Union Commission**
Roosevelt Street W21 K19, Addis Ababa, Ethiopia

+251 11 551 7700

africacdc@africa-union.org

www.africacdc.org

[africacdc](https://www.facebook.com/africacdc)

[@AfricaCDC](https://twitter.com/AfricaCDC)